

COMMISSION JEUNESSE

PROCÈS-VERBAL

Réunion tenue à Gatineau, **LE SAMEDI 27 JANVIER 2018 À 13 H**
Salle des comités – Maison du citoyen

PRÉSENCES : Madame Isabelle N. Miron, conseillère municipale du district 6
Monsieur Gilles Chagnon, conseiller municipal du district 2
Monsieur Pierre Lanthier, conseiller municipal du district 14

Madame Sandrine Focroulle-Ménard, École secondaire de l'Île
Monsieur Yasmine Achour, École secondaire Grande-Rivière
Monsieur Pierre-Olivier Bouchard, Collège St-Alexandre
Madame Kellyanne Brulé, Collège St-Joseph
Madame Adrien Carrière, École polyvalente Le Carrefour
Monsieur Zacharie Champagne, École secondaire de l'Érablière
Monsieur Naël Chiali, École secondaire Grande-Rivière
Monsieur Dominick Choquette, École secondaire Mont-Bleu
Monsieur Alexy Coelho, Collège Nouvelles-Frontière
Madame Catherine Crustin-Duval, École secondaire Hormisdas-Gamelin
Monsieur Jacob Deraugh, École secondaire du Versant
Madame Daphnée-Émilie Desjardins, Philemon Wright High School
Madame Héloïse Geneau, École secondaire du Versant
Madame Mia Guertin-Crête, École secondaire de l'Île
Madame Natacha Lafleur, École secondaire Hormisdas-Gamelin
Monsieur Jérémy Landriault, Collège Nouvelles-Frontières
Madame Véronique Lapierre, École secondaire de l'Érablière
Madame Myriam Laprise, École secondaire Mont-Bleu
Madame Adam Larcher, École polyvalente Le Carrefour
Madame Kamille Pelchat, Collège St-Alexandre
Madame Alice Savard, Collège St-Alexandre

ABSENCES MOTIVÉES :

Monsieur Yess Gacem, directeur du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
Madame Charlotte Duperré, Collège St-Joseph
Madame Neve Maltus, Philemon Wright High School
Monsieur Félix Poirier-Cameron, Symmes Junior High School

PERSONNES-RESSOURCES :

Madame Josiane Cossette, agente à la Commission jeunesse, SLSDC
Madame Émilie Chasles, responsable au développement des communautés, SLSDC
Madame Geneviève D'Amours, chef de service - Planification et développement communautaire, SLSDC

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Les coprésidentes souhaitent la bienvenue aux membres et aux invités, ainsi qu'une bonne année 2018.

Madame Isabelle N. Miron fait part à la Commission de la tournée des secteurs que les élus ont eu la chance de faire le 26 janvier dernier. Cette tournée leur a permis d'apprécier les différents quartiers et secteurs, ainsi que leur réalité propre, leurs défis et enjeux.

Madame Sandrine Focroulle-Ménard souligne la dernière participation de madame Émilie Chasles à la Commission jeunesse, dû à une réaffectation des dossiers au sein de l'équipe de la Planification et du développement des communautés.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est lu et les points suivants sont ajoutés :

7. Débat;
- 8.1 Case X;
- 8.2 Dénéigement;
- 8.3 Identité visuelle;
- 8.4 Représentation de l'école secondaire Nicolas-Gatineau.

Le point 4.2, soit les 30 heures de la faim, est reporté à une rencontre ultérieure.

*Il est proposé par monsieur Alexy Coelho
Appuyé par madame Mia Guertin-Crête*

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance, avec les modifications.

Adoptée.

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU 9 DÉCEMBRE 2017

3.1 Procès-verbal du 9 décembre 2017

Le procès-verbal est déposé. Aucune modification n'est demandée.

Madame Josiane Cossette validera si le dépôt officiel au conseil a été fait, de même que si les coprésidentes ont signé le procès-verbal.

4. PAROLE AU PUBLIC

4.1 STO : retour sur le bilan des ateliers *C'est partie, je vote!*

Mesdames Cécile Lecoq et Kathleen Barrette présentent, suite aux résultats des ateliers en classe du programme *C'est parti, je vote!*, le processus de planification des circuits d'autobus, les sources de financement du transporteur, de même que les options de tarifications disponibles pour les jeunes gatinois.

Le processus de planification des circuits d'autobus est appuyé sur les critères suivants :

- Densité des quartiers.
- Trame des rues.
- Ligne directe vs correspondance.

Les principales sources de financement sont la Ville de Gatineau et les subventions provinciales. Les cotisations des clients, pour leur part, représentent le quart du financement de la STO. Madame N. Miron fait remarquer que le seul palier qui ne finance actuellement pas le transport en commun est le gouvernement fédéral.

Plusieurs options tarifaires sont offertes aux clients. Pour les adolescents et étudiants, les options suivantes sont les plus avantageuses :

- La passe ZAP est offerte au coût de 21 \$ par mois durant le calendrier scolaire et permet aux jeunes de se déplacer les soirs après 17 h, la fin de semaine, les journées pédagogiques, ainsi que durant les congés du temps des fêtes et la semaine de relâche.
- Cette même passe est offerte au coût de 26 \$ pour les mois de juillet et août et donne un accès illimité au transport en commun.
- La STO est ouverte et intéressée à entendre les besoins des adolescents et à y répondre dans la mesure du possible. Ainsi, madame Barrette souligne qu'ils souhaitent participer au Sommet jeunesse si le déplacement des jeunes est un thème retenu. Elle ajoute également que deux sièges sont réservés aux jeunes de 12-35 ans au sein du comité technique et de relation avec la clientèle.

5. HUIS CLOS

Voir procès-verbal huis clos.

6. POINTS DE DISCUSSION

6.1 Bilan 2017 de la Commission jeunesse

Les membres ont reçu le bilan et ont émis leurs commentaires et recommandations. Ceux-ci seront intégrés au bilan.

Madame Cossette présente le bilan et les liens entre les différents projets soutenus par la Commission et les rôles de celle-ci. Elle propose que le bilan se termine avec la comparaison des taux de vote des adultes (38 % en 52 heures de plage horaire) et des jeunes (25 % en une heure) dans le cadre des élections municipales 2017 et de la simulation électorale dans les écoles. Les membres sont favorables.

*Il est proposé par madame Héloïse Geneau
Appuyé par monsieur Adrien Carrière*

Et résolu que les membres adoptent le Bilan 2017 de la Commission jeunesse.

Adoptée.

6.2 Rapport des comités

6.2.1 Comité stratégique

Le comité s'est penché sur la question du Sommet jeunesse, qui aurait lieu en octobre 2018, afin de se donner le temps de l'organiser et de mobiliser les écoles, les partenaires et les jeunes.

Différents thèmes ont également été explorés, soient :

- Santé des jeunes : Cannabis, activité physique, nutrition (offre alimentaire), santé sexuelle et mentale.
- Identité et culture : Développer une identité gatinoise et une culture représentative des jeunes.
- Mieux-vivre ensemble : Stéréotypes, âgisme, accessibilité universelle, LGBTQ+.
- École : Vie sociale scolaire et utilisation des espaces de vie dans les écoles, sentiment d'appartenance, alimentation en milieu scolaire, classement des écoles basé sur les moyennes scolaires plutôt que sur l'engagement (on développe des travailleurs plutôt que des citoyens), environnement (recyclage, jardins communautaires), intimidation (insensibilité, intervention des pairs).
- Vie municipale : Environnement, transport, déneigement, pollution sonore.

6.2.2 *C'est parti, je vote!* : Dépôt du bilan et présentation de la vidéo

Monsieur Pierre-Olivier Bouchard remet aux élus le bilan de la simulation électorale <http://publications.virtualpaper.com/ville-de-gatineau-acl/bilan-commission-jeunesse/>

Madame Cossette présente rapidement le bilan et le processus d'évaluation qui a servi à rédiger le bilan. Des copies virtuelles seront acheminées aux écoles, aux élus municipaux, aux commissaires scolaires, etc.

La vidéo du projet est présentée <https://vimeo.com/252355789>. Elle sera ajoutée au site Web de la Commission, sur sa page Facebook et idéalement sur les pages Facebook des écoles participantes.

6.2.3 Activation terrain

Comme le porteur de dossier reste à être identifié, madame Focroulle-Ménard présente l'avancement du dossier.

Le thème retenu pour cette 2^e Activation terrain est la sensibilisation à la communauté LGBTQ+. Une session d'idéation aura lieu le 28 février prochain avec Orkestra, afin de développer le concept et les moyens de communications et de diffusion associés. La diffusion est souhaitée pour la rentrée scolaire 2018.

6.2.4 Programme de reconnaissance

Monsieur Zachary Champagne présente les enjeux liés au programme de reconnaissance :

- Critères de sélection et processus menant au choix des récipiendaires flous.
- Remise de la bourse aux récipiendaires (procédure administrative lourde et inefficace).

Ainsi, le comité recommande les solutions suivantes :

- Les conseils des élèves auraient la responsabilité de sélectionner le récipiendaire pour leur école. Les membres des conseils des élèves et de la Commission jeunesse ne sont pas admissibles. Cette façon de faire permet de reconnaître l'engagement d'élèves, autres que ceux qui s'impliquent traditionnellement.
- Les bourses seront dorénavant remises sous forme de cartes de crédit prépayées. Cela accélère le processus et simplifie les démarches pour la Ville et les écoles.
- Les bourses seront remises par les membres de la Commission jeunesse lors d'un gala de fin d'année de l'école.

Il est proposé par monsieur Zachary Champagne

Appuyé par monsieur Adrien Carrière

Et résolu que cette commission adopte les recommandations du comité Programme de reconnaissance.

Adoptée.

Le comité suggère également que des capsules vidéo soient faites afin de documenter l'engagement étudiant, mais aussi pour expliquer le programme, présenter la Commission et ainsi faciliter le recrutement de nouveaux membres.

Cette proposition sera évaluée par le comité recrutement et accueil des nouveaux membres.

6.2.5 Recrutement et accueil des nouveaux membres : proposition de fonctionnement

Considérant l'absence de représentants de l'école secondaire Nicolas-Gatineau et le départ de plusieurs membres au cours des deux prochaines années, le comité a réfléchi à différentes stratégies de recrutement. L'une d'entre elles est la tournée des écoles primaires. Une rencontre de travail est prévue le 5 février prochain, au cours de laquelle une proposition plus formelle sera développée pour la prochaine rencontre de la Commission.

D'autre part, monsieur Pierre Lanthier souligne qu'il a discuté avec la directrice de l'école secondaire Nicolas-Gatineau et que cette dernière devrait proposer des représentants. Un suivi sera fait à cet effet avant la prochaine rencontre de la Commission.

6.2.6 Activité physique

Une rencontre de travail a eu lieu afin de développer le sondage et le guide d'animation pour le focus groupe. Il a été déterminé que le sondage sera envoyé à toutes les écoles, mais que les huit focus groupes auraient lieu aux écoles suivantes :

- Hormidas-Gamelin
- Érablière
- Mont-Bleu
- Grande-Rivière

Les conseils des élèves seront impliqués dans la sélection des participants aux focus groupes. Des gars et des filles moins actifs et de secondaire 1 à 3 sont prioritairement recherchés.

D'autres focus groupes auront lieu dans des organismes communautaires et dans le cadre de la programmation municipale s'adressant aux adolescents.

6.2.7 Glitch

À la suite des mouvements du personnel au sein du Service des arts, de la culture et des lettres, de même que l'absence de monsieur Jean-Mathieu Chénier au cours des trois derniers mois, aucune rencontre n'a eu lieu.

Il est toujours difficile de combler les places dans les salles de spectacle. Il semble y avoir un enjeu de promotion de la programmation auprès de la clientèle cible.

6.2.8 Communication

À la suite d'enjeux de communication interne, différentes solutions sont proposées :

- Informations : le groupe CJ en vrak sera utilisé afin de partager de l'information générale.
- Les convocations et confirmations de participation aux différentes rencontres se feront via les conversations Facebook.

6.3 Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence

Des ateliers de sensibilisation auront lieu à Gatineau prochainement. La Commission jeunesse et ses membres ont été invités à les promouvoir et à y participer. Cette participation se veut volontaire. Plus d'information concernant les dates, le lieu, etc. sera communiquée via la page Facebook.

6.4 Consultation publique : jeu libre dans la rue

Madame Chasles présente l'objectif de la consultation. Celle-ci sert à valider l'intérêt de la population, en plus de spécifier certains critères, comme les heures où le jeu libre sera permis. Les jeunes sont invités à participer au sondage en ligne qui se termine le 2 février prochain.

6.5 Demande du collègue St-Joseph

Une marche aura lieu dans le cadre du jour de la terre, le 20 avril prochain. La Commission jeunesse est invitée à y participer et à prendre la parole lors de cette activité. Madame N. Miron a accepté de faire l'allocution qui concernera l'engagement citoyen. Elle sera possiblement accompagnée de mesdames Kellyanne Brulé et Charlotte Duperré, qui représentent le collège St-Joseph à la Commission.

6.6 30 heures de la faim : École secondaire Nicolas-Gatineau

Les représentants de l'école secondaire Nicolas-Gatineau ont repoussé leur présentation à la Commission de février prochain. Toutefois, madame Focroulle-Ménard présente les objectifs poursuivis par cet événement de sensibilisation qui consistent en un jeûne de 30 heures par les participants. Cet événement est appuyé par Moisson Outaouais et les organismes communautaires de la région intervenant en sécurité alimentaire.

Mesdames Émilie Chasles et Geneviève D'Amours font part de leurs préoccupations quant à cet événement. Selon elles, les jeunes peuvent être sensibilisés pour la même cause, par des moyens moins néfastes pour leur santé. De plus, elles soulignent que les familles vivant en grande situation de pauvreté ne jeûnent pas, elles font par contre des choix nutritionnels moins appropriés, considérant que les aliments à haute teneur nutritive, comme les fruits et les légumes, sont souvent plus coûteux que les chips et les boissons gazeuses, par exemple.

Advenant l'implication de la Commission jeunesse dans un tel projet, des formes de sensibilisation diversifiées, autres que le jeûne, devront être explorées.

7. DÉBAT

Le sujet du débat est le *jeu libre dans la rue*. Monsieur Bouchard explique le fonctionnement. Les membres sont divisés en quatre groupes selon les thématiques :

- aspect social
- démarche citoyenne
- sécurité
- communication

Résultats du débat

Aspect social :

Les membres sont d'avis qu'un tel projet favorisera le développement du voisinage dans les quartiers, de même que le sentiment d'appartenance des citoyens. Selon eux, il sera plus facile pour les voisins de créer des liens, de communiquer, en plus de créer des zones d'entraide potentielles.

Démarche citoyenne :

Les membres suggèrent de créer une série d'outils de communication afin de faciliter l'inscription, le partage d'information sur le projet, les critères d'admissibilité et la communication entre la Ville et les participants.

Comme l'accord du 2/3 des résidences affectées sera nécessaire, il est important que la Ville communique les informations relatives à ce critère (ex. : adresses incluses dans le 2/3). D'après eux, l'accompagnement de la Ville n'est pas nécessaire, outre mesure, afin d'obtenir l'accord du voisinage dans le processus.

Sécurité :

Les membres recommandent que les critères de sécurité soient stricts, notamment en ce qui concerne les rues admissibles (pas de boulevards), la densité de la circulation, l'affichage, les mesures d'atténuation de la vitesse (bollards), etc.

Une campagne de sensibilisation devra également être réfléchie afin d'inviter les citoyens, usagers ou automobilistes, à être vigilants et à partager la route.

Les membres proposent de diminuer la limite de vitesse à 30 km/h dans les rues affectées, d'installer des panneaux d'affichage illuminés afin d'attirer l'attention des automobilistes, de considérer le marquage au sol et, finalement, d'interdire le stationnement des véhicules dans les zones autorisées au jeu libre.

Communication :

L'idée de la campagne de promotion et de sensibilisation est reprise. Les moyens à prendre sont notamment les médias sociaux. Il sera important de communiquer les limites de vitesse ainsi que les codes de conduite. La clientèle cible doit être les parents.

8. VARIA

8.1 Case X

Madame Alice Savard propose de modifier la régie interne de la Commission, afin d'y inclure une case « autre » pour les genres des membres, considérant que tous ne s'associent pas aux genres masculin ou féminin. Madame Cossette propose que le comité interne se penche sur la question et suggère de profiter du lancement de l'Activation terrain sur la communauté LGBTQ+ pour faire la modification, si telle est la recommandation de la Commission à ce moment.

8.2 Dénéigement

Madame Héloïse Geneau souligne l'enjeu du déneigement des trottoirs en période hivernale, particulièrement pour les élèves qui se rendent à l'école à la marche. Les élus mentionnent que les corridors scolaires sont déneigés en priorité et invitent les jeunes à faire des requêtes au Centre des appels non urgents (311), s'ils remarquent que les corridors scolaires ne sont pas bien entretenus.

8.3 Identité visuelle jeunesse

Monsieur Bouchard questionne à savoir où est rendu le projet de résolution concernant le développement d'une identité visuelle propre à la jeunesse qui rassemblerait toutes les informations de la Ville concernant les adolescents.

Madame Chasles explique que le projet de résolution a été arrêté par l'Administration, à la suite d'un commun accord des directions des services concernés d'aller de l'avant avec le projet. Toutefois, à la suite du mouvement de ressources humaines au sein, notamment, du Service des arts, de la culture et des lettres, le projet est pratiquement au point mort. Advenant que les démarches tardent, la Commission pourra refaire un nouveau projet de résolution, recommandant au conseil municipal de mandater convenablement les services concernés.

8.4 Représentation de l'école secondaire Nicolas-Gatineau

Ce point a été traité au point 6.2.5 « Recrutement et accueil des nouveaux membres : proposition de fonctionnement ».

9. PROCHAINE RENCONTRE DE LA COMMISSION JEUNESSE

La prochaine rencontre aura lieu le samedi 24 février 2018 à la salle des Comités de la Maison du citoyen.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Pierre-Olivier Bouchard

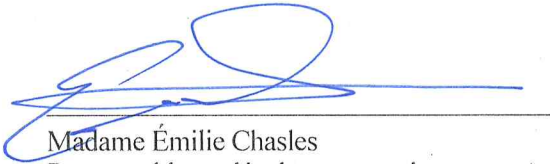
Appuyé par monsieur Adrien Carrière

Et résolu que cette commission accepte de lever la séance.

Adoptée.

Rédaction du procès-verbal

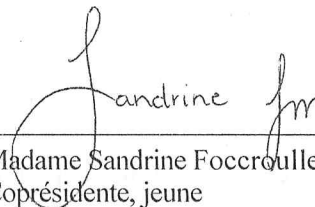
Signature des coprésidentes de la Commission



Madame Émilie Chasles
Responsable au développement des communautés
Planification et développement communautaire
Service des loisirs, des sports et du développement
des communautés



Madame Isabelle N. Miron
Coprésidente, conseillère municipale



Madame Sandrine Focroulle-Ménard
Coprésidente, jeune